

## perte d'un proces en 1ere instance (commerciale)

Par **adelina**, le **09/06/2006** à **17:58**

voila je viens de recevoir le verdict du delibéré de mon proces avec mon ancien comptable.  
on m'a dit que l'execution provisoire pouvait etre derogée et ne pas payer?

etes-vous au courant et pouvez-vous m'en dire plus, merci.

bien sur j'ai un mois pour faire appel, ce que j'envisage de faire.